

Province de Québec  
District d'Arthabaska  
MRC de l'Érable  
Ville de Princeville

Séance extraordinaire du conseil tenue ce **26 juin 2018 à 19 h 00** à laquelle prennent part :

Monsieur Jean-Robert Tremblay  
Monsieur Danis Beauvillier  
Madame Martine Lampron  
Monsieur Laurier Chagnon

sous la présidence de monsieur Gilles Fortier, maire, formant quorum. Monsieur Mario Juare, directeur général et greffier adjoint est également présent.

**18-06-263**

**Adoption de l'ordre du jour**

Sur une proposition de la conseillère Martine Lampron, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance.

ADOPTÉE

**18-06-264**

**Paiement du décompte progressif no 8 de la nouvelle caserne incendie – AO17-SI-02**

ATTENDU le dépôt du certificat de paiement no 8 daté du 18 juin 2018 préparé par la firme d'architectes Lemay Côté et ses annexes;

Sur une proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu:

D'autoriser la trésorière à effectuer le paiement de 321 936,12 \$ à 9142-6254 Québec Inc., faisant affaire sous le nom de S G Construction, pour le décompte, progressif no 8 aux travaux susmentionnés.

De financer cette dépense à même le *Règlement no 2017-310 décrétant une dépense et un emprunt de 3 200 000 \$ pour la construction d'une caserne incendie.*

ADOPTÉE

**Projet nager pour survivre** - remise

**18-06-265**

**Levée de la séance**

Sur la proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu que la séance soit levée. Il est 19 h 05.

ADOPTÉE

---

Me Olivier Milot, greffier

---

Gilles Fortier, maire